

Appel à François Hollande, président de la République pour le retrait immédiat de la loi El Khomri

Cela fait maintenant plusieurs mois qu'inlassablement le peuple de France demande le retrait de la loi Travail (dite loi El Khomri), un texte porteur de renoncements et de régression sociale tournant le dos de façon éhontée aux acquis du Conseil National de la Résistance et aux progrès qui s'en sont suivis.

Largement inspiré des revendications d'un syndicat patronal d'un autre âge, ce texte ne figurait pas dans les 60 engagements du candidat François Hollande à la présidence de la République en 2012 qui avant de recueillir le soutien décisif d'un peu plus de 18 millions de Français qui lui ont fait confiance lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, avait préalablement remporté la primaire socialiste avec 39,17 % des voix (1 042 404) devant Martine Aubry (30,42%), Arnaud Montebourg (17,19%), Ségolène Royal (6,95%) et... Manuel Valls - avant dernier du classement - avec 5,63% des voix exprimées (149 827 votants).

Largement rejeté par le corps électoral, Manuel Valls s'est rallié à la candidature de François Hollande au second tour de la primaire. Il a été nommé ministre de l'Intérieur le 16 mai 2012 avant d'être désigné au poste de premier Ministre le 31 mars 2014 dans la foulée de la défaite de la gauche aux élections municipales de 2014.

C'est à ce titre - sans légitimité sanctionnée par le suffrage universel - que Manuel Valls gouverne aujourd'hui la France et tente par tous les moyens de faire adopter un projet de loi qui non seulement ne figurait pas dans le programme du président de la République mais qui est, lui aussi, massivement rejeté par une très large majorité des Français.

Élaboré en dehors de tout débat démocratique - loin, très loin de ce fameux dialogue social dont François Hollande se revendique être le défenseur - ce texte n'a pas davantage été soumis à l'examen et à l'approbation des représentants du peuple.

Le coup de force tenté par le premier Ministre - armé d'un article 49.3 muselant tout débat démocratique - loin de calmer la légitime colère de la population n'a fait que l'attiser.

Au-delà des forums électroniques et des réseaux dits sociaux, la rue est devenue l'un des rares lieux où peut encore s'exprimer la voix d'un peuple privé de sa représentation parlementaire et de tout autre mode d'expression démocratique.

Faut-il dès lors s'étonner que malgré les clichés distillés en boucle par des médias ayant majoritairement fait le choix du choc des images au détriment du débat, des idées et des arguments, le mouvement de contestation loin de s'essouffler ne cesse en réalité de croître et de s'amplifier ?

Après avoir privé les citoyens de tout débat démocratique, muselé les représentants qu'ils se sont choisis pour porter leurs voix à l'Assemblée Nationale, voilà que le premier Ministre menace aujourd'hui de faire interdire cet ultime mode d'expression qu'est la manifestation sur la voie publique, portant ainsi gravement atteinte au peu qu'il reste de notre démocratie.

Et voilà que le même premier Ministre pointe du doigt un syndicat salarial auquel il attribue la responsabilité des débordements commis en marge de la manifestation du 14 juin 2016 (pourtant organisée par une intersyndicale regroupant la CGT, FO,

Solidaires, FSU, Unef, Fidl et UNL) pour sa non maîtrise de ces individus qui se sont immiscés en tête de la manifestation pour mener en toute impunité des actions de guérilla urbaine sous les yeux de fonctionnaires de police figés dans l'attente d'ordres de s'interposer, d'interpeler les auteurs de trouble, de les identifier et de les mettre hors d'état de mener leurs exactions lors des prochaines manifestations qui immanquablement suivront celle du 14 juin.

Comment des groupes de plusieurs centaines de personnes peuvent-ils se déplacer dans la ville, dans les transports en commun, évoluer sur le terrain des manifestations, commettre de telles exactions alors que de nombreux policiers en uniforme jalonnent le parcours emprunté par la foule des manifestants, elle même infiltrée et surveillée au plus près par des équipes de policiers en civil reliés en temps réel entre eux et à leurs postes de commandement ?

Comment l'expliquer ? Comment le comprendre ?

Chacun peut le constater, les services de l'État sont hors d'état de contrôler en amont quelques centaines d'individus - sans rapport aucun avec ladite contestation et les différentes organisations syndicales qui portent la voix du salariat - individus prêts à tout pour discréditer et décrédibiliser ce mouvement social citoyen, légitime et démocratique.

L'État ne garantit plus l'intégrité physique des personnes manifestant et pas davantage la protection des biens situés sur le parcours des casseurs briseurs de manifestations.

Cet appauvrissement est tel que le premier Ministre en appelle à la substitution - et donc la privatisation - du maintien de l'ordre dans les manifestations qu'il prétend devoir désormais être assuré par les organisations syndicales coordinatrices de l'expression du mécontentement populaire.

Est-ce à dire qu'en matière de police aussi, ce sera désormais aux organisations de citoyens de suppléer aux carences de l'État ?

Doit-on comprendre : des milices en lieu et place de la police ?

Interdire au peuple le droit essentiel d'expression qu'est la manifestation revient à se défausser de ses propres incuries sur les citoyens et les représentants des salariés insoumis.

L'interdiction d'expression des citoyens ne mettra pas fin à la contestation de cette loi voulue par la frange rétrograde d'un patronat qui tente de monnayer une hypothétique création d'emplois en échange d'un retour aux conditions dites sociales du XIXe siècle.

Comment ne pas voir dans ces vitrines brisées, ces voitures incendiées, ces vitres d'un hôpital pour enfants qu'il est bien commode d'ériger en symbole de la barbarie syndicale, l'absence manifeste d'une politique de prévention efficace et l'échec patent des ministres de l'Intérieur successifs dont l'action au-delà de l'arrogance des mots et des déclarations d'intention renvoie - du massacre du Bataclan à l'assassinat de policiers à leur domicile en passant par les exactions d'individus cagoulés ou de hooligans agissant à visage découvert - au constat de faillite de la politique menée par ceux qui sont en charge d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens, collectifs ou privés, et bien au delà... de la démocratie ?

Les services régaliens sont aujourd'hui dans une étonnante incapacité d'assurer la sécurité et la liberté fondamentale d'expression de ceux, de plus en plus nombreux, qui ne se résigneront jamais à accepter comme une fatalité un projet de régression sociale d'une telle ampleur dévastatrice.

L'échec est total. Il est celui de ceux qui exercent les plus hautes fonctions à vos côtés et sous votre responsabilité Monsieur le président de la République.

Renvoyant aux accords inéquitables d'entreprises l'État ne veut plus être garant de la légalité des règles sociales s'appliquant sur son territoire.

La loi Travail, exigée par Bruxelles et les ultras des milieux financiers, elle aussi est une véritable déclaration de renoncement aux prérogatives régaliennes entraînant le pays sur la voie de la régression sociale.

Le maintien de cette loi fait désormais encourir des risques d'une extrême gravité non seulement à ceux qui en contestent le bien fondé mais aussi à ceux qui se trouvent sur les lieux d'affrontements entre des casseurs briseurs de manifestations et des forces de l'ordre opérant le plus souvent sans instruction de discernement.

Le temps est désormais compté.

L'épreuve de force, la volonté d'en découdre, l'arrogance, les calculs politiques à contre courant de l'intérêt général et de la volonté du peuple ne peuvent meurtrir le pays plus longtemps sans risque que la situation ne devienne totalement incontrôlable.

L'entêtement de votre premier Ministre qui pour ne pas perdre la face entraîne le pays dans une escalade et une surenchère aux conséquences imprévisibles pourrait conduire à une situation d'une extrême gravité dont la responsabilité ne pourrait au final que vous incomber, Monsieur le président de la République.

Il vous appartient avant que l'irréparable ne soit commis, à vous et à vous seul, de mettre fin à cette situation qui n'a que trop duré.

Partant de ce constat...

Nous, citoyens signataires de la présente pétition, vous demandons Monsieur le président de la République,

- de rétablir la paix et la cohésion sociale,

- d'entendre la voix du peuple français qui vous interpelle et ne demande qu'à évoluer dans une France plus juste, plus humaine, plus solidaire, plus équitable dans un XXI^e siècle de liberté, de fraternité et de progrès social,

- de retirer, sans délai et sans condition, cette loi inéquitable porteuse d'une régression sociale sans précédent qu'est la loi Travail El Khomri - à contre emploi contre l'emploi - qui au delà de ceux de la finance ne sert en rien les intérêts des travailleurs (ouvriers, employés et cadres), des artisans, des commerçants, des paysans, des professions indépendantes, des PME et PMI et de tout ce que compte le pays de véritables entreprises qui ne demandent qu'à prospérer dans un climat apaisé et serein.